

Compte rendu

RÉUNION DU QUARTIER GARGAN

Date : 23/05/2024	À destination des riverains du quartier Gargan
Heure de début : 19h	Heure de fin : 22h

Présents

- M. Pierre-Yves MARTIN, Maire de Livry-Gargan
- Mme Kaïssa BOUDJEMAÏ, 1^{re} adjointe
- Mme Hélène MOULINA-KERGOAT, adjoint au maire du quartier Gargan
- M. Olivier POISNEL, adjoint au chef de la Police municipale
- Mme Audrey MALLET, capitaine de la Police nationale
- Mme Laura DEFIEF, lieutenant de la Police nationale
- Les conseillers du quartier Gargan

Sommaire

1. Des projets pour l'avenir	2
2. Votre quartier en action	4
3. La GRU, un moyen efficace d'interagir	8

1. Des projets pour l'avenir

Question 1.1 : Il avait été évoqué des îlots de fraîcheur sur l'avenue Firmin Didot, où en est ce projet ?

- **Réponse du Maire :** Des îlots sont étudiés pour l'allée Montgolfier et un autre sur Firmin Didot, mais cela va se faire au fur et à mesure avec le lancement d'études. Concernant Firmin Didot, cette partie est un peu plus complexe qu'ailleurs, nous devons travailler avec des concessionnaires et si nous voulons mettre des arbres il faut réduire les places de stationnement. Cela doit donc se faire en concertation. Sur ces projets, nous sommes accompagnés par la Région Île-de-France

Question 1.2 : Qu'est-ce qu'un « quartier prioritaire » ?

- **Réponse du Maire :** La première chose que je veux rappeler c'est que ce n'est en rien négatif pour le quartier. C'est un territoire identifié qui sera accompagné face aux difficultés que connaissent ses habitants. Pour le Quartier de l'Église, nous sommes au-dessus des seuils prévus par la loi en matière de revenu par habitant, mais je me suis battu pour obtenir ce label parce que nous allons pouvoir bénéficier de moyens plus importants pour ce quartier et donc développer des projets spécifiques. Par exemple, nous allons pouvoir avoir une politique jeunesse financée dans le cadre des quartiers prioritaires. Nous allons travailler avec un bailleur pour améliorer l'habitat et accélérer les rénovations. Sur Chanzy, c'est différent, puisqu'au départ c'était le quartier des Pavillons-sous-Bois qui voulait être en quartier prioritaire, mais il faut dépasser 1100 habitants. Nous avons donc proposé d'intégrer le boulevard de Chanzy. L'axe prioritaire sur lequel nous allons travailler c'est l'habitat, et la puissance publique va nous aider puisqu'elle financera des études et elle nous accompagnera sur la rénovation et l'aménagement. Sur ce quartier, nous avons également mis une Maison France services, pour que les services publics soient au plus près des habitants.

Question 1.3 : Sur le quartier de Chanzy vous avez des vendeurs de cigarettes, qu'est-ce que vous comptez faire ? Le boulevard a beaucoup évolué, mais pas en bien.

- **Réponse du Maire :** Concernant le marché, les commerçants n'ont quasiment pas changé, la plupart des titulaires sont toujours sur leurs places d'origine et lorsque de nouveaux arrivent nous sommes très attentifs à la qualité proposée. Nous avons une délégation de marché forain, donc les marchands volants qui arrivent sont placés par les placiers. Sur les vendeurs de cigarettes, la police municipale est présente le dimanche matin pour patrouiller sur le boulevard. Nous menons des actions avec la Police nationale et il y a eu des interpellations de ces vendeurs à la sauvette. Nous sommes déterminés à ce que cette situation change, mais c'est un processus long qui ne dépend pas que de notre bonne volonté. Les moyens des polices nationales et municipales sont ce qu'ils sont, et pour remonter les filières de contrebandes, c'est parfois long.

Question 1.4 : Le boulevard de la République se dégrade aussi. Il y a des véhicules qui sont systématiquement dégradés et c'est un vrai problème. Et puis avec l'arrivée du TRAM il y a moins d'arbre, allez-vous en replanter ?

- **Réponse du Maire :** Les polices municipales et nationales sont toujours mobilisées mais lorsque les dégradations arrivent la nuit, il y a moins d'effectifs et donc c'est plus compliqué pour pouvoir intervenir. Concernant les arbres, nous avons une convention avec Île-de-France mobilité et nous continuons à replanter des arbres pour que le boulevard soit verdoyant.

Question 1.5 : Je m'inquiète fortement pour l'avenir du boulevard Chanzy. Il y a une pauvreté culturelle puisqu'il n'y a pas d'équipement, les commerces c'est de plus en plus compliqué, ce sont des coiffeurs, des kebabs et des boucheries. Il faut faire une action, mettre le paquet sur Chanzy qui est le poumon de notre ville. Je rejoins l'intervention précédente, on constate aussi beaucoup de dégradations.

- **Réponse du Maire :** La ville a préempté des commerces. Ce qu'on oublie, ce sont les coûts de ces préemptions, qui représentent un budget important. La préemption du chausseur par exemple c'est 40 000 € avec beaucoup de travaux à réaliser dans le local. Et ensuite il faut encore trouver les bons commerces. Si je prends l'exemple de La Vie Claire, le loyer à leur époque était de 1200 € pour l'activité commerces et primeur. Nous avons préempté pour installer un nouveau commerce et avoir un droit de regard sur le nouveau commerçant. Sauf que quand nous allons voir le propriétaire et que nous lui demandons de changer la destination du bail, il nous dit que le loyer ce ne sera plus 1200 € mais 5000 €. Donc nous avons des investisseurs qui y regardent à 2 fois, d'où nos difficultés pour remettre des commerçants. Sur chaque commerce qui peut être préempté, nous regardons ensuite si nous pouvons retrouver un repreneur. Mais ce ne sont pas des opérations neutres, ça a un coût important pour la collectivité.

Aujourd'hui le boulevard Chanzy n'est plus ce que mes grands-parents ont connu il y a 30 ou 40 ans. Quand un chausseur s'en va, c'est aussi parce que nos modes de consommation ont changé. On va plus facilement dans les centres commerciaux. Vous parliez des commerces de bouches, nous avons un fromager qui pourrait venir s'installer, mais il faut lui trouver le bon local, un pas-de-porte pas trop cher et surtout que les gens y aillent. Sur la vie culturelle, c'est aussi ma conception du boulevard, ça doit être un lieu de vie : une salle de spectacle, des brasseries, c'est comme ça que je conçois le boulevard de Chanzy. Il faut aussi que nous aussi travaillions avec Les Pavillons-sous-bois.

Nous avons comme projet d'ouvrir une maison de quartier, derrière le Mc Donald. Nous avons deux locaux de 40 m² pour réaliser un lieu de vie avec des activités associatives et municipales et un lieu culturel avec des interventions de la Micro Folie.

Question 1.6 : J'aimerais que vous redéfinissiez un conseil de quartier ? À quel moment les riverains sont concertés ?

- **Réponse du Maire :** Les conseils de quartier travaillent sur des projets définis avec eux. C'est une instance de participation et de concertation à part entière, chacun peut s'y inscrire s'il souhaite être associé à certains projets. Les Conseils de quartier sont là avant tout pour ça. Attention, multiplier les concertations peut être contreproductif, et nous ne pouvons pas mener des concertations sur tout. Notre rôle d'élu est aussi de savoir prendre des décisions, dans l'intérêt général.

Question 1.7 : Il ne faudrait pas laisser le boulevard Chanzy se dégrader. Il y a soi-disant un SDF qui s'est installé avec son matelas. On a demandé à ce que tous ses meubles soient retirés. À ma grande surprise, j'ai appris qu'on ne pouvait pas y toucher. Et si on y touche on est accusé de vol. Ça me paraît bizarre. Si on commence à pouvoir installer ses meubles sur le boulevard, vous allez avoir du mal à faire installer un fromager.

- **Réponse de la Police municipale :** Oui, nous sommes au courant de cette situation. C'est en cours de traitement, nous sommes en relation avec le CCAS pour essayer de lui trouver une solution. C'est un accompagnement social et ça nécessite un temps parfois long. Concernant ses affaires, c'est comme pour vous si on vous prend vos affaires, c'est effectivement un vol. Mais il faut avant tout penser à la dignité humaine et à ce que nous pouvons faire pour lui permettre de sortir de cette situation, même si j'entends le désagrément que cela peut causer sur le boulevard.

Question 1.8 : Est-ce que cela ne serait pas intéressant de mettre en place des commerces éphémères ? Les boutiques pourraient tester et savoir si elles peuvent rester ?

- **Réponse du Maire :** Les boutiques éphémères, oui, nous avons étudié cette possibilité. Mais pour chaque boutique qui s'installe, ce sont des travaux qui sont à la charge de la ville et c'est encore un investissement très important que nous ne pouvons pas nécessairement supporter.

2. Votre quartier en action

Question 2.1 : Pour la rue Paul Dupont, après le marché c'est assez sale et il y a régulièrement des ordures qui débordent depuis l'avenue de Chanzy. Peut-on passer plus régulièrement pour que ce soit plus propre ?

- **Réponse du Maire :** C'est le délégataire du marché qui fait les actions de nettoyage du marché et non pas la ville, cela fait partie de ses obligations. Actuellement nous sommes sur le renouvellement du délégataire, c'est-à-dire l'entreprise qui va se charger de s'occuper du marché. Le point de propreté que vous évoquez fera partie des discussions que nous aurons avec le nouveau délégataire, où nous imposerons des règles plus strictes pour les rues perpendiculaires.

Question 2.2 : Lors des gros orages, allée Berthe on a des pieds dans l'eau. On a 3 grilles d'évacuation qui sont toujours bouchées.

- **Réponse du Maire :** L'assainissement est du ressort de Grand Paris Grand Est, mais nous allons saisir le territoire pour que le curage soit fait.

Question 2.3 : Est-il possible d'avoir un ralentisseur ?

- **Réponse du Maire :** À chaque fois, nous rajoutons des ralentisseurs qui finalement sont liés aux incivilités de certains qui roulent trop vite.

Question 2.4 : Concernant la végétalisation, des arbres ont été arrachés et le trou laissé rebouché par du goudron. On est aussi face à un vrai problème de stationnement gênant, il faudrait faire quelque chose.

- **Réponse du Maire :** Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) vont faire des passages plus réguliers pour sanctionner à chaque fois les contrevenants. Sur les arbres, oui ils ont été enlevés. Les normes actuelles ont été modifiées, vous ne pouvez plus remettre un arbre là où avant il y en avait un parce qu'une largeur de trottoir minimum est maintenant obligatoire pour que vous puissiez passer si vous êtes en fauteuil roulant ou en poussette. C'est pour cette raison que ces arbres n'ont pas été replantés.

Question 2.5 : Au début de l'avenue Montgolfier il y a une armoire électrique qui est ouverte, pouvez-vous intervenir ? Il y a également une construction qui est à l'arrêt depuis longtemps, avez-vous des informations sur le sujet ?

- **Réponse du Maire :** Cette armoire n'appartient pas à Livry-Gargan mais appartient aux Pavillons-sous-Bois. Nous avons fait remonter l'information auprès des Pavillons pour que SFR puisse intervenir. Concernant la construction, c'est un projet à l'arrêt suite à une infraction au code de l'urbanisme. En 2015, une solution avait été trouvée pour que les travaux puissent reprendre. Malheureusement entre temps l'investisseur a eu des problèmes financiers et le projet n'a pas pu être repris. Et depuis nous sommes dans des procédures judiciaires depuis 10 ans.

Question 2.6 : Sur la question de la propreté, il y a quand même une amélioration que je tiens à souligner. J'ai une inquiétude sur les ilots de fraîcheur, qui vont fonctionner la journée mais qui vont être fermés le soir à 20h. C'est pareil pour le Lac de Sévigné, on ne pourra plus y accéder. Ensuite, il y a une grosse problématique avec la déchèterie qui va fermer, car beaucoup d'autres sont fermées en même temps donc ça va poser de gros problèmes. Enfin en 2025, le tri va être obligatoire. Pourquoi est-ce que cela n'a pas été anticipé avec des corbeilles de tri dans nos rues ?

- **Réponse du Maire :** Concernant le Lac de Sévigné, nous en faisons un lieu de balade au bord de l'eau donc il faut que nous sécurisons cet espace, surtout la nuit, pour que personne n'ait l'idée d'aller se baigner.

La déchèterie de Livry a été rénovée en 2019. C'est un travail réalisé sur l'ensemble des déchèteries pour que ce soit mis aux normes pour un investissement du territoire à hauteur de 8 millions d'euros. J'ai conscience que la fermeture de la déchetterie de Livry au 1^{er} juin va être contraignante, mais celle des Pavillons-sous-bois va rouvrir et nous allons mettre en place une déchetterie mobile sur le territoire. D'ailleurs la fermeture était prévue le 1^{er} mai, mais j'ai repoussé la fermeture à juin compte tenu des ponts en mai. Sur les corbeilles de rues, nous sommes en train de mettre des bacs de tri dans les parcs. Le verre va passer au porte-à-porte. Mais avant de se lancer dans du tri collectif, il faudrait déjà que les poubelles individuelles soient correctement triées. En 2022, nous avons dû payer 600K€ de pénalité liée au mauvais tri. Pour les bio déchets, nous mettons en place des composteurs.

Question 2.7 : Je voulais revenir sur l'insécurité, véhicules cassés, coques rayées etc. Je sais que la Police municipale c'est jusqu'à 1h. N'est-il pas possible d'avoir des rotations ?

- **Réponse du Maire :** Je tiens à rappeler que nous avons de très bons chiffres sur la sécurité même si effectivement nous ne sommes pas sur du 100%. Nous sommes actuellement confrontés à un système de vol d'accessoires. Je rappelle aussi qu'en cas d'infraction, il faut déposer plainte. C'est un travail de fond qui peut être mené. Concernant les extensions d'horaires, si nous avons décalé les horaires pendant les émeutes nous ne pouvons pas toujours le faire, ou alors il faut recruter de nouveaux agents. Mais nous sommes vigilants et nous travaillons avec la Police nationale.
- **Réponse de la Capitaine de police :** La Police nationale a des missions régaliennes auxquelles elle ne peut pas échapper. Effectivement les rondes de patrouilles sont effectuées mais c'est compliqué d'être au bon endroit au bon moment et d'interpeller sur le vif. Nous avons un périmètre énorme à couvrir, nous faisons de notre mieux avec les moyens dont on dispose.

Question 2.8 : Mais il y a quand même beaucoup de vol, que pouvez-vous faire ?

- **Réponse de la capitaine :** S'il y a une caméra, systématiquement la réquisition va être faite. La vidéo nous servira à identifier les coupables.

Question 2.9 : Comment peut-on faire pour que les véhicules des marchés se garent dans les allées et non pas sur les trottoirs, la route ou sur nos bateaux ?

- **Réponse du Maire** : Nous avons autorisé les camions à stationner en zones bleues uniquement ceux de Livry-Gargan, qui ont des macarons. Les autres n'ont pas le droit de stationner.

Question 2.10 : Concernant le parking du point S, pourquoi vous n'avez pas fait de parking sous terrain ou en silo ou bien laisser la gestion à un prestataire ?

- **Réponse du Maire** : Plus on monte, plus ça coûte. Si on avait un silo en r+1, c'est-à-dire un seul étage, nous aurions exactement le même nombre de places qu'un parking au sol. Sur la concession : il faut qu'on multiplie les surfaces de stationnement pour que ce soit intéressant pour un prestataire, sinon il ne viendra pas. Et il faut que toutes les places de stationnement deviennent payantes or nous souhaitons du stationnement gratuit.

Question 2.11 : Comment se fait-il qu'on ait toujours autant de mal à faire respecter les horaires du marché ? Il y a aussi des ventes à la criée, alors que c'est bien spécifique et que ça n'a rien à faire sur Livry.

- **Réponse du Maire** : Nous n'allons pas hésiter à faire des actions pour que le nouveau délégataire prenne tout de suite de bonnes habitudes. Nous travaillons pour que ce soit mieux pour tout le monde.

Question 2.12 : Il y a une zone bleue allée Flandrin mais depuis la mise en place de cette zone, on a un nombre important de camionnette qui se sont installées et c'est compliqué pour nous.

- **Réponse du Maire** : Toute la zone est interdite aux camions. Il y a donc encore des actions à mener et la Police municipale va continuer à verbaliser pour faire respecter cette interdiction.

Question 2.13 : Je reviens sur le parking point S : Suite à la construction de ce parking, est-ce que c'est amené à perdurer ? Pourquoi ne pas le faire sous terrain si ce n'est pas possible en silo ? Et concernant un projet immobilier, j'ai des voisins qui ont été démarchés par rapport à un projet face à l'école Bayard, de quoi s'agit-il ?

- **Réponse du Maire** : Aujourd'hui l'idée est de faire un parking mais peut-être que dans 10 ou 15 ans on changera d'idée. Actuellement cela répond à un besoin. Je ne veux pas de parking sous terrain parce que celui des Pavillons-sous-bois est vide par exemple. Il y a des problèmes de sécurité donc je préfère quelque chose de fonctionnel avant de pouvoir mettre quelque chose sous terre.

Sur les démarches des projets immobiliers, nous avons fait une pause sur la construction sur le secteur Bayard. Mais le secteur est intéressant pour les promoteurs, notamment avec l'arrêt du T4. Nous ne sommes pas fermés à de nouveaux projets, mais il y a des exigences, notamment celui d'implanter une crèche en rez-de-chaussée, des commerces et permettre l'établissement d'un pôle santé.

Question 2.14 : Suite aux travaux du T4, il y a des bornes pour qu'on puisse accéder à notre rue. Mais le plot qui ferme le côté pair ne ferme plus depuis un an. Régulièrement il y a toujours de très belles voitures stationnées, mais elles n'ont rien à faire là.

- **Réponse du Maire** : Les travaux des bornes ont été réalisés par Île-de-France mobilité, nous leur avons déjà signalé qu'il y avait des dysfonctionnements et nous suivons ce dossier de très près.
- **Réponse de la Police municipale** : Les voitures sont systématiquement verbalisées, c'est quotidien parce qu'il y a la vidéo protection. Est-ce qu'ils paient leurs amendes ? Je ne saurais pas vous dire, mais en tout cas la verbalisation est vraiment quotidienne.

Question 2.15 : Allée du docteur Menard, y'a-t-il un projet immobilier ? Il y a beaucoup de haies et végétations sur l'espace public, il faudrait couper ce qui dépasse.

- **Réponse du Maire** : Non, il n'y a pas de projet immobilier de ce côté. Je ne souhaite pas qu'il y ait des constructions. Concernant la végétation, ce sont aux propriétaires de faire l'entretien, il y a régulièrement des rappels à l'ordre.

3. La GRU, un moyen efficace d'interagir

Question 3.1 : Pourquoi notre quartier République/Charmilles n'a pas la navette ?

- **Réponse du Maire** : Île de France Mobilités considèrent qu'il y a suffisamment de transport sur le territoire. Dans ce quartier, le tracé de la navette est trop long pour que ce soit intéressant de la faire passer par là. Des arrêts sont en revanche très proches, ce qui vous permet de les rejoindre rapidement.

Question 3.2 : Peut-on faire un jour par semaine pour chaque secteur ?

- **Réponse du Maire** : Non, cela paraît difficile. C'est illisible, personne ne saurait plus quand fonctionne quoi, donc c'est impossible à mettre en place.

Question 3.3 : Si on a un outil informatique, on pourrait être mieux concertés ?

- **Réponse du Maire** : Nous faisons souvent des concertations sur les publics concernés par des projets particuliers, par exemple avec les parents d'élèves. Sur les grands projets, il y a toujours une présentation des projets en réunion publique par exemple. J'entends tous les avis mais à un moment il faut que les élus prennent les décisions, c'est aussi pour cela que nous sommes là. Sur des sujets précis, nous interrogeons les habitants d'une rue, par courrier, pour connaître leurs avis sur tel ou tel projet. Mais il y a toujours très peu de réponse, finalement. La proximité est importante, l'équipe municipale s'y attelle tous les jours.

Question 3.4 : Est-ce que vous avez une idée pourquoi il y a une baisse constante du prix de nos biens immobiliers ?

- **Réponse du Maire** : Ce n'est pas tout à fait exact, les prix sont stables en réalité. Il y a eu une baisse après le COVID, mais désormais les prix se maintiennent. Tout à l'heure, j'évoquais les transports, de Livry-Gargan, nous serons à 30 minutes de la Défense. En 2028, nous serons à 20 min de Marne-la-Vallée. Nos quartiers vont prendre de la valeur.